



WE CARE ABOUT FOOTBALL

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE DE L'UEFA

Soutenir la recherche académique dans le football européen

Au cours de ces dernières années, l'UEFA a développé de nombreux liens avec la communauté académique. Les activités de recherche qui en découlent produisent régulièrement des résultats qui aident notamment la famille du football européen à prendre ses décisions sur la base d'analyses détaillées. Dans ce contexte, l'UEFA a lancé il y a huit ans son Programme de bourses de recherche.

L'objectif principal de l'UEFA est de soutenir des projets de recherche qui revêtent une importance particulière au sein des 55 associations membres. Plus la coopération entre les institutions académiques et les associations nationales est étroite, plus les résultats bénéficient au football européen, c'est pourquoi tout projet de recherche doit être soutenu par une association membre de l'UEFA au moyen d'une lettre de recommandation.

En encourageant la collaboration entre les associations nationales de football et la communauté académique, l'UEFA espère continuer à favoriser la mise en place de recherches permettant à ces associations de contribuer au bon développement de leurs activités et projets. Cette collaboration présente un grand intérêt pour toutes les parties.

L'UEFA poursuit ainsi son engagement en soutenant le travail de chercheurs en doctorat et en post-doctorat réalisant des études sur le football européen dans une grande variété de disciplines académiques.

Disciplines de recherche

Le Programme de bourses de recherche de l'UEFA a été créé pour soutenir le travail de chercheurs doctorants ou en possession d'un doctorat qui étudient le football européen. Lors de cette nouvelle édition, l'UEFA attribuera des bourses de recherche pour un total de EUR 90 000 au maximum (et d'un montant maximal de EUR 15 000 chacune) pour une période de recherche de neuf mois.

Les projets de recherche se rapportant aux disciplines suivantes peuvent être soumis pour examen au Jury des bourses de recherche de l'UEFA :

- Droit
- Economie
- Histoire
- Management
- Sciences politiques
- Sociologie
- Sciences médicales

Collaboration avec les associations nationales

L'UEFA souhaite mettre en valeur des projets de recherche consacrés à ses associations nationales. Elle ne communique aucun thème prioritaire afin de laisser à ses associations membres le libre choix des projets qu'elles souhaitent voir réalisés.

À ce titre, les candidats doivent obligatoirement remettre à l'UEFA une lettre de recommandation écrite par un représentant d'une association nationale expliquant son soutien à la recherche. Les projets de recherche établissant des comparaisons entre plusieurs associations nationales sont également encouragés (dans ce cas aussi, une lettre de recommandation d'au moins une association participant au projet sera exigée).

Les chercheurs qui se seront vu accorder une bourse par le jury auront neuf mois pour produire un rapport final de 40 pages. Ce document, axé sur la pratique, sera principalement destiné à l'association/aux associations collaborant au projet et devra être rédigé en conséquence. Il devra contenir des recommandations et des pistes de réflexion à l'intention des représentants de l'association/des associations et de l'UEFA.



Admissibilité

Tout candidat à ce programme doit :

- posséder un doctorat et occuper un poste de chercheur dans une université ou un établissement équivalent ; ou
- être inscrit comme doctorant auprès d'une université ou d'un établissement équivalent et être en phase de rédaction d'une thèse de doctorat ; et
- détenir une lettre de soutien d'une association nationale membre de l'UEFA.

Le dossier de candidature et le travail de recherche doivent être rédigés dans une des trois langues officielles de l'UEFA (allemand, anglais ou français).

Informations complémentaires et règlement

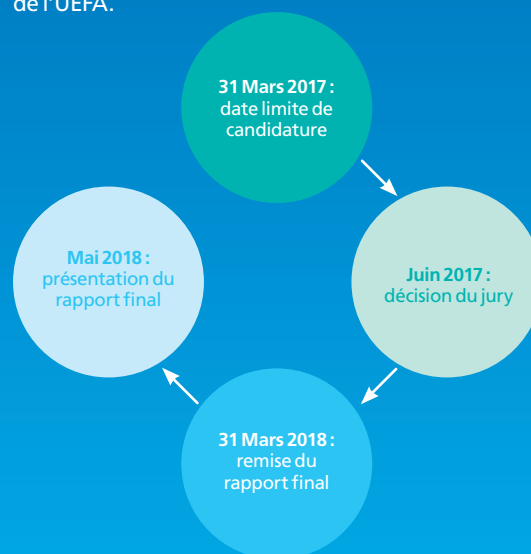
Le formulaire de candidature officiel et le Règlement du Programme de bourses de recherche de l'UEFA peuvent être obtenus sur <http://fr.uefa.org/>, dans la section Développement du football -> Enseignement -> La recherche à l'UEFA. Afin d'être prises en compte pour le cycle suivant du Programme de bourses de recherche, les candidatures doivent parvenir à l'UEFA au plus tard le 31 mars 2017.

Les candidatures qui répondent aux exigences du Règlement du Programme de bourses de recherche de l'UEFA seront examinées par le Jury des bourses de recherche de l'UEFA. Ce jury comprend un président, des représentants de la famille du football européen et des universitaires renommés sur le plan international pour leur travail dans le domaine du sport et du football européen. Le jury accordera en principe six bourses, pour des projets consacrés à six associations nationales différentes, et décidera du niveau de financement octroyé dans

chaque cas (au maximum EUR 15 000 par bourse). À sa seule discrétion, il pourra toutefois décider d'augmenter ou de réduire le nombre de bourses accordées.

Les candidats seront informés de la décision du jury au plus tard le 30 juin 2017. Le rapport final devra être soumis à l'UEFA le 31 mars 2018 au plus tard. Une présentation du rapport final aura ensuite lieu à l'UEFA et/ou au siège de l'association nationale concernée (ou de l'une des associations nationales concernées).

Les candidats ne peuvent pas soumettre deux fois la même proposition de projet sans y avoir apporté des changements significatifs. Ils ne peuvent pas non plus soumettre plusieurs projets au cours du même cycle du Programme de bourses de recherche de l'UEFA.



Dates importantes du cycle du Programme de bourses de recherche de l'UEFA

Coordonnées

Programme de bourses de recherche de l'UEFA
Division Associations nationales de l'UEFA
Route de Genève 46
CH - 1260 Nyon
Suisse

Tél. +41 (0) 22 707 2669
ou +41 (0) 22 707 2919

universities@uefa.ch
UEFA.org